MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 94 (1994), p. 311-327

Bernadette Menu

Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Le tombeau de Pétosiris
Nouvel examen

Bernadette MENU

DÉCOUVERT en 1919, le tombeau de Pétosiris, grand-prêtre de Thot à Hermopolis, fit l'objet en 1924 d'une publication, unanimement qualifiée à juste titre de magistrale, par Gustave Lefebvre [1]. Par la suite, la nécropole de Touna al-Gebel fut explorée à plusieurs reprises [2], notamment par Sami Gabra qui nous a laissé une relation émouvante de ses campagnes de fouilles [3]. L'étude du tombeau de Pétosiris est inséparable de la prise en compte de son environnement archéologique : la nécropole de Touna al-Gebel dont il fait partie et Al-Ashmounein (ancienne Khmounou, ville des Huit), l'antique Hermopolis située à une dizaine de kilomètres au nord-ouest du tombeau, la capitale du nome du Lièvre et patrie du dieu savant maître de l'écriture et du droit, Thot-le-deux-fois-grand, seigneur des Huit [4].

Les successeurs de Pétosiris, qu'ils fassent ou non partie de sa parentèle, ont construit, aux alentours du tombeau de l'ancêtre et vénéré sage, de charmants édifices de style

1 G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris*, Le Caire, 1924 (I : description ; II : les textes ; III : vocabulaire et planches).

2 G. LEFEBVRE, *ASAE* 20, 1920, p. 41-121 et p. 207-236 ; *id.*, *Le tombeau de Petosiris* (note 1, ci-dessus) ; S. GABRA, *ASAE* 28, 1928, p. 66-79, *ASAE* 32, 1932, p. 56-77, *ASAE* 39, 1939, p. 483-527 ; S. GABRA, *Rapport sur les fouilles d'Hermopolis-Ouest (Touna el-Gebel)*, avec la collaboration de É. DRIOTON, P. PERDRIZET, W.-G. WADDEL, Le Caire, 1941 ; G. GRIMM, *MDAIK* 31, 1975, p. 221-236 ; D. KESSLER, *LÄ* VI, col. 797-805 ; *id.*, *Historische Topographie der Region zwischen Mallawi und Samalut, TAVO*, B, 30, 1981, p. 109-115 ; J. BOESSNECK (éd.), *Tuna el-Gebel I. Die Tiergalerien* (= *HÄB* 24), Hildesheim, 1987 ; PM IV, 169-175 ; sur l'origine du nom de Touna al-Gebel : J. YOYOTTE, *MDAIK* 16, p. 429. Des fouilles sont actuellement poursuivies à Touna al-Gebel, conjointement par l'Institut d'égyptologie de l'université de Munich et la faculté d'archéologie de l'université du Caire, sous la direction de D. Kessler (J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 62, 1993, p. 221).

3 S. GABRA, *Chez les derniers adorateurs du Trismégiste*, Le Caire, 1971.

4 Sur Hermopolis Magna, capitale du 15e nome de Haute-Égypte et patrie des nomarques d'Al-Berscha, on consultera la bibliographie réunie par D. KESSLER, *LÄ* II, col. 1137-1147 ; le site d'Al-Ashmounein a été fouillé notamment par G. ROEDER : *ZÄS* 67, 1931, p. 82-88 ; *id.*, *ASAE* 38, 1938, p. 435-453 et *ASAE* 39, 1939, p. 727-765 ; *id.*, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959 ; voir les rapports des campagnes du musée d'Hildesheim publiés dans *MDAIK* 2, 1931, p. 75-126, *MDAIK* 3, 1932, p. 1-45, *MDAIK* 5, 1934, p. 11-44, *MDAIK* 7, 1937, p. 1-56, *MDAIK* 9, 1940, p. 40-92. Voir aussi, sur les fouilles d'A. Abou-Bakr, H. BRUNNER, *AfO* 16, 1952-1953, p. 163 ; J. LECLANT, *Orientalia* 20, 1951, p. 343 et *Orientalia* 23, 1954, p. 67-68. G. ROEDER (*ASAE* 52, 1954, p. 315-442 et pl. I-XIII) a publié des inscriptions de Merenptah et une stèle de Nectanébo Ier (voir *infra*) provenant d'Hermopolis. Les fouilles ont été reprises en 1980 par l'expédition du British Museum : *Ashmunein (1980)* à *Ashmunein (1985)* ; A.J. SPENCER, *Excavations at El-Ashmunein* : I, *The Topography of the Site*, The British Museum, 1983 ; II, *The Temple Area*, 1989 ; S. SNAPE, D. BAILEY, *The Great Portico at Hermopolis Magna : Present State and Past Prospects*, 1988. Sur le dieu Thot : D. KURTH, *LÄ* VI, 497-523 ; P. BOYLAN, *Thot, the Hermes of Egypt*, Oxford, 1922 ; C.J. BLEEKER, *Hathor and Thoth, Two Key Figures of the Ancient Egyptian Religion*, Leyde, 1973 ; M.-T. DERCHAIN-URTEL, *Thot à travers ses épithètes dans les scènes d'offrandes des temples d'époque gréco-romaine*, Bruxelles, 1981.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

gréco-égyptien qui évoquent la vie des morts tandis que, dans un périmètre voisin, les mystérieuses galeries souterraines des ibis momifiés ont livré, entre autres, des documents tels le fameux recueil démotique de coutumes et de jurisprudence improprement appelé « Code » d'Hermopolis [5], des lettres araméennes provenant de Memphis et jamais parvenues à leurs destinataires d'Éléphantine [6] ainsi que, comme on peut d'ailleurs s'y attendre, des plaintes adressées au dieu Thot [7]. Celles-ci, de même que le Coutumier d'Hermopolis, sont en relation directe avec les fonctions judiciaires du dieu [8].

Papyri, stèles, statues et autres objets exhumés de l'*ibieion* (très actif dès l'époque saïte) et conservés dans divers musées dont ceux du Caire et de Mellawi, apporteront en outre leur part d'information à la synthèse finale.

Quant au site d'Al-Ashmounein, malheureusement dévasté par les chaufourniers du pacha Méhémet-Aly ou Ibrahim pacha, il nous a légué des débris des temples qui y furent érigés au Nouvel Empire [9] ainsi que le souvenir d'un magnifique portique de Nectanébo I^{er}, reproduit dans la littérature des XVIII^{e}-XIX^{e} siècles [10], dont il reste toutefois quelques éléments épars, inscrits au nom de Philippe Arrhidée [11].

Mon but, ambitieux je le reconnais, est d'analyser et exploiter l'ensemble ainsi reconsidéré, afin de découvrir et décrire les liens qui unissent Thot d'Hermopolis, ses cultes, ses prêtres, à Maât et au droit dont l'un des aspects les plus évidents résultant de l'enquête est la justification du pouvoir au plus haut niveau, celui de la royauté, cette étude étant reliée à une recherche de longue haleine sur Maât (voir *infra*, notes 21, 22 et 23). N'ayant pu me rendre sur le terrain cette année pour des raisons de sécurité, je consacrerai d'abord une série d'articles à l'examen intrinsèque des inscriptions du tombeau de Pétosiris, à commencer par les inscriptions biographiques, selon le plan général suivant :

- Introduction : analyse comparée des biographies de Sishou, Djethotefânkh et Pétosiris. Résultats historiques.
- Maât, le droit et les termes de la culpabilité dans les inscriptions du tombeau de Pétosiris.

5 G. MATTHA, G.R. HUGHES, *The Demotic Legal Code of Hermopolis West*, *BdE* 45, 1975 ; E. SEIDL, *Bodennutzung und Bodenpacht nach den demotischen Texten der Ptolemäerzeit*, Vienne, 1973, avec mon compte rendu dans *BiOr* 35, 1978, p. 70-73 ; S. GRUNERT, *Der Kodex Hermopolis...*, Leipzig, 1982 ; J. MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI, « Livres sacrés et justice lagide », *Mélanges C. Kunderewicz*, Lodz, 1986, p. 11-44, spécialement p. 20-25, avec les notes 31-36 pour la bibliographie. Voir aussi : P. PESTMAN, *Enchoria* 12, 1984, p. 33-42 ; B. MENU, *Enchoria* 13, 1985, p. 81 et *RHD*, 1985, p. 109 : « Le mot "code" doit certainement être banni pour désigner le texte juridique d'Hermopolis. Avons-nous affaire à un "manuel" ou à un "coutumier" ? Je pense, pour ma part, qu'un manuel de droit évoquerait tous les cas d'espèce. Or, le texte juridique d'Hermopolis ne traite que les points délicats d'application du droit », tels qu'ils sont réglés par la coutume et les pratiques jurisprudentielles (utilisation du « présent d'habitude » dans la solution énoncée).

6 E. BRESCIANI, M. KAMIL, *Le lettere aramaiche di Hermopoli*, Rome, 1966 ; P. GRELOT, *Documents araméens d'Égypte*, Paris, 1972, p. 144-168 ; B. PORTEN, A. YARDENI, *Text Book of Aramaic Documents from Ancient Egypt*, t.1, Jérusalem, 1986, p. 9-23 ; P. SWIGGERS, « Aspects of Daily Life in the Hermopolis Papyri », *Acta Orientalia Belgica* VI, 1991, p. 117-123, avec une abondante bibliographie, p. 117, n.1.

7 G.R. HUGHES, *JNES* 17, 1958, p. 1-21 et *JEA* 54, 1968, p. 176-182.

8 Celles-ci sont étroitement liées au double rôle (céleste/normatif, terrestre/judiciaire) de la déesse Maât ; voir : B. MENU, « Maât fille de Rê », *Mél. offerts à Fr. Smyth-Florentin*, Heidelberg, 1991 ; *ead.*, *Transeuphratène* 9, 1995, sous presse et « Les juges égyptiens sous les dernières dynasties indigènes », à paraître dans les *Actes* de la Cinquième Conférence internationale des démotisants (Pise, sept. 1993).

9 G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, p. 83-90 ; A.J. SPENCER, *Excavations at El-Ashmunein II. The Temple Area*, Londres, 1989, p. 6-7 (avec la bibliographie antérieure).

10 D.M. BAILEY, S.R. SNAPE, *The Great Portico at Hermopolis Magna*, Londres, 1988, notamment p. 100-119, avec la bibliographie, p. 52-56.

11 *Ibid.* Voir aussi : H. DE MEULENAERE, *CRIPEL* 13 (= *Mél. J.-J. Clère*), 1991, p. 53-58.

BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

- Les inscriptions du tombeau de Pétosiris et les pouvoirs institués. Égyptiens et Étrangers.
- Traduction suivie des principales inscriptions biographiques.
- Synthèse finale.

Un récent article d'Aristide Théodoridès [12] met l'accent sur l'aspect philosophique de ces textes, sur une conception de la conduite humaine faite de conformité au vouloir divin [13] incluant le plaisir terrestre, le *carpe diem* associé au respect de Maât menant sur la voie de Dieu [14]. Cette explication me satisfait d'autant plus que j'avais moi-même éprouvé une grande réticence vis-à-vis de la très peu égyptienne restitution de G. Lefebvre : « Buvez, enivrez-vous, ne cessez de (faire) la fête. Suivez (les inspirations) de vos cœurs dans le temps que vous êtes sur la terre. [Mais quel profit en tirerez-vous pour votre vie morale ? À quoi bon surtout attacher votre cœur aux richesses, puisque], quand un homme s'en va, ses biens s'en vont : c'est celui qui y aura part qui satisfera ses désirs à volonté... » [15]. Théodoridès a tout à fait raison d'appuyer sur le fait que, si l'on se reporte à l'ensemble des textes du tombeau de Pétosiris, « on ne peut pas ne pas apercevoir que le "Carpe diem" y est à sa place et qu'il est pourvu de la bénédiction divine ». On ajoutera que cette vision de la vie présente et future se situe dans la pure tradition égyptienne, magnifiquement illustrée dans la littérature (ex. : *Le Chant du Harpiste*) et dans les représentations tombales.

En revanche, A. Théodoridès présente de Maât une définition beaucoup trop abstraite et insuffisante. « Au surplus, écrit-il, "maât" n'est jamais dite être une déesse. De toute façon, nous ne lui connaissons pas – nous insistons sur le fait que nous explorons ici les textes de

12 A. THÉODORIDÈS, « La condition humaine en Égypte d'après les inscriptions du tombeau de Pétosiris », *Acta Orientalia Belgica* VI, 1991, p. 83-116. Consulter la bibliographie antérieure donnée par l'auteur, *op. cit.*, p. 83-85, notes infrapaginales. Voir aussi l'article récent de J. SCHMITZ, « Impressionen der Wirklichkeit (Petosiris, Inschrift Nr. 61, 31-41) », *CdE* LXVII/133, 1992, p. 41-55, qui propose une analyse textuelle et grammaticale du passage en question. L'auteur y souligne la manière formelle « impressionniste » tendant à restituer une réalité individuelle, contrastant avec le style impersonnel de la « biographie idéale » des époques antérieures. Les modes verbaux utilisés dans la narration me semblent toutefois devoir être comparés à ceux des autres inscriptions du tombeau, en fonction d'explications plus profondes touchant au contenu des textes, en fonction du déroulement chronologique des faits, et sans doute aussi en fonction des étapes de la construction du tombeau (*e. g.* : J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte des Pharaons au Musée du Caire*, Paris, 1986, p. 168-169).

13 *Ibid.*, p. 86-87, et p. 83-85 avec les références aux traductions et commentaires antérieurs.

14 Voir : D. MEEKS, « Notion de "dieu" et structure du panthéon dans l'Égypte ancienne », *Revue de l'Histoire des Religions,* t. 205, 1988, p. 435-436 : « suivre son cœur » représente un idéal de vie, car le cœur est le siège de la norme, de la règle, et p. 442-443 : les Égyptiens « sont "les cœurs", ceux qui ont conscience de la volonté divine ». A. Théodoridès reproche à Lefebvre d'écrire « Dieu » avec une majuscule, même en des endroits où cela ne s'impose pas (*op. cit.*, p. 87-88) et pense que, dans tous les cas, les mentions du dieu, dans les inscriptions du tombeau de Pétosiris, font référence à Thot. Rien n'est moins sûr, à mon avis. Les anciens Égyptiens ont fort bien su manipuler l'*abstraction* en regard de l'*accumulation concrète*, que ce soit par rapport à des modes d'expression (écriture, comptabilité...) de description (exemples innombrables) ou à des entités à la fois explicatives et organisatrices, comme : divinité, royauté, propriété ; les anciens Égyptiens en ont su dissocier le cadre abstrait et le remplissage concret : la propriété du sol, une et d'origine divine, est susceptible de multiples démembrements juridiques ; la royauté, unique et d'origine divine, peut être morcelée aux époques de crise au profit des dieux locaux et de leurs représentants ; pourquoi la divinité n'aurait-elle pas été comprise comme une notion abstraite, une et transcendante, se manifestant à travers une multitude d'expressions physiques, les unes majeures, voire universelles (Rê), les autres mineures ? L'idée d'une entité divine englobante ne contredit pas, mais va au-delà de l'opinion de D. Meeks (résumant ses devanciers, *op. cit.*, p. 429), selon laquelle ont été réfutés « avec succès » les arguments de ceux qui prônent l'existence de tendances monothéistes ou d'un dieu transcendant. C'est bien dans le cœur humain (D. Meeks, *op. cit.*, p. 435-436) et dans la *maât* divine que siège cette entité irréductible et non soumise au rituel. C'est selon l'orientation indiquée par D. Meeks et, au-delà, dans cette direction, qu'il faut interpréter « la voie de Dieu » mentionnée dans les textes de Pétosiris. L'allégeance à Thot de ses grands-prêtres hermopolitains ressortit plus au domaine politique, juridique et administratif qu'à la sphère proprement religieuse et philosophique.

15 A. THÉODORIDÈS, *op. cit.*, p. 86-87, se référant à LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris* I, p. 162.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pétosiris, et rien qu'eux – pas de chapelle, pas de temple, pas de culte prévu en son honneur » [16]. Certes, la *maât* des inscriptions (remarquons que sur douze mentions dans un contexte biographique, une seule concerne Pétosiris, les onze autres sont attribuées à son père et à son frère) ressortit plutôt à la sphère normative, mais on sait aussi, par les publications d'A. Varille [17] et de J. Leclant [18], par les *Materialien* de W. Helck [19], par les diverses mentions du *pr mȝᶜ.t* et par la mise au point que j'ai publiée récemment [20], toutes références omises par Théodoridès dans sa note infrapaginale relative à Maât, qu'il existait bel et bien des temples dédiés à cette divinité. Ceux de Thèbes sont exemplaires et consacrent la dualité de la déesse [21]. De même que Maât revêt un aspect et exerce une fonction à la fois (ou tantôt) céleste et terrestre [22], de même Thot est-il lié à cette dualité, Thot-Ibis étant associé à la plume de Maât et Thot-Babouin au socle de Maât [23]. Ces points seront plus largement développés dans mon second article.

D'autre part, A. Théodoridès prétend d'emblée, à l'instar des précédents commentateurs, que « nous parlons bien des textes du tombeau parce que nous les prenons en tant que tels, sans nous inquiéter de savoir s'ils sont mis dans la bouche de tel, ou de tel autre, membre de la famille de Pétosiris, ou s'ils sont prononcés (ou écrits) par lui-même » [24]. Nous allons voir au contraire dès maintenant qu'il convient de distinguer très soigneusement les inscriptions selon qu'elles sont attribuées à Pétosiris lui-même, à son père ou à son frère aîné. Leur comparaison fait apparaître des différences tantôt subtiles, tantôt évidentes, en tout cas très importantes et riches d'enseignements. C'est ainsi, par exemple, que de deux affirmations, en apparence très proches, citées par Théodoridès : « Que ton cœur se réjouisse de tout le bien (qui t'est advenu) depuis que tu marches sur les eaux de ton maître Thot ! » [25] et : « ...mon cœur s'étant complu sur la voie du dieu depuis mon jeune temps jusqu'à aujourd'hui » [26], on peut tirer un immense profit lorsqu'on sait que la première concerne Pétosiris tandis que la seconde est prononcée par son père Sishou. J'y reviendrai plus amplement ci-dessous.

16 A. THÉODORIDÈS, *op. cit.*, p. 106-107

17 A. VARILLE, *Karnak* I, *FIFAO* 19, 1943, p. 21-27 (temple consacré à Maât).

18 J. LECLANT, *Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite « éthiopienne »*, *BdE* 17, 1954, p. 6-7 et p. 11 ; *id.*, *Recherches sur les monuments thébains de la XXVᵉ dynastie dite éthiopienne*, *BdE* 36, 1965 (clergé spécifique de Maât).

19 W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches*, Wiesbaden, 1961 à 1969 : diverses mentions de temples dédiés à Maât (consulter l'*Index*, par I. Hofmann, 1970).

20 B. MENU, « Maât, fille de Rê », *BDBAT* 12 (= *Mél. Fr. Smyth-Florentin*), Heidelberg, 1991, p. 55-60, notamment p. 57-60, en ce qui concerne les temples de Maât et leur bibliographie.

21 *Ibid.*, sur l'existence de deux temples thébains voués à Maât, l'un sur la rive droite et l'autre sur la rive gauche, illustrant le double aspect et la double fonction de la déesse ; également : B. MENU, *Égyptes* 1, Avignon, 1993, p. 45-49.

22 Une étude des textes, telle que l'a menée brillamment J. ASSMANN (*Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, 1989, et *Ma'at, Gerechtigkeit und Unsterblichkeit im Alten Ägypten*, Munich, 1990), ne saurait suffire à cerner la notion de Maât ; aussi ai-je entrepris, dans le cadre de missions à l'IFAO et grâce à la compréhension de son directeur, M. Nicolas Grimal, une analyse iconographique des représentations de la déesse et de ses symboles (socle, plume) qui, dans l'état actuel du travail accompli, laisse entrevoir l'adéquation entre aspect et fonction, de part et d'autre d'une ligne de partage située entre monde réel et monde surnaturel, mais ne les séparant pas. Le jeu complexe de la dualité est pleinement et finement exprimé à travers les idées et les images relatives à Maât.

23 Les stèles, statuettes et amulettes consacrées à Thot qui se trouvent, par exemple, dans la salle 19 du musée du Caire, illustrent parfaitement les associations : plume-ibis, socle-babouin.

24 A. THÉODORIDÈS, *op. cit.*, p. 83, n.1.

25 Inscr. 61, l. 13 (A. THÉODORIDÈS, *op. cit.*, p. 90, d'après G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris* I, p. 101) : « Que ton cœur se réjouisse de tout le bien (qui t'est advenu) *depuis que* tu marches sur les eaux de ton maître Thot ! » ; cette phrase, mise dans la bouche de Teôs, fils de Pétosiris, à l'intention de ce dernier, comporte un *terminus a quo* ; il en est de même un peu plus loin (l. 15) dans la même inscription : « *depuis que* tu marches sur Ses eaux » et dans l'inscription 58, l. 31 : « *depuis que* tu marches sur la voie de ton dieu Thot » (louange adressée à Pétosiris par sa fille Nesnehmetâouai) : voir *infra*, l'explication historique d'un *changement* dans la conduite du personnage.

26 En revanche, ce texte est prononcé par Sishou, le père de Pétosiris qui, lui, s'est toujours conformé à la volonté divine : inscr. 116, l. 4-5, « mon cœur s'étant complu sur la voie de Dieu depuis mon jeune temps jusqu'à aujourd'hui » (*mḥ jb=j ḥr wȝ.t nṯr ḏr rnp=j r-mn mjn*).

BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

INTRODUCTION

Analyse comparée des biographies de Sishou, Djethotefânkh et Pétosiris Résultats historiques

Un résumé très succinct du présent article a paru dans *DATA* , Utrecht, 1994. Avant de reprendre les différents points, citons le premier alinéa : « La succession chronologique, par règne, des personnages qui figurent dans le tombeau de Pétosiris, a été restituée dès 1939 par G. Roeder [27], sur la base des résultats obtenus par G. Lefebvre [28]. Même si une datation exacte demeure aléatoire [29], il est possible d'améliorer notre connaissance du déroulement des événements grâce à l'analyse des textes, en dehors de toute considération d'ordre stylistique portant sur le monument lui-même » [30].

Alors même qu'il construisait son tombeau pour lui et sa famille, Pétosiris avait accompli un pieux devoir envers ses prédécesseurs et proches parents, Sishou son père et Djethotefânkh son frère aîné, partageant avec eux sa demeure d'éternité. Les textes qui couvrent les parois et les pilastres furent donc probablement rédigés par Pétosiris et ses scribes. Ils diffèrent foncièrement, toutefois, en fonction de l'auteur ou du bénéficiaire de l'inscription ; que ce soit au moyen du discours direct ou des éloges prononcés par d'autres membres de la famille, les textes sont destinés à trois personnages : Sishou, Djethotefânkh, Pétosiris. Il s'avère à l'analyse que l'œuvre pétosirienne est double : elle vise non seulement à la propre glorification de son auteur, mais aussi et surtout à la réhabilitation du frère (Djethotefânkh) qui rejoint de la sorte un prédécesseur (Sishou) et un successeur (Pétosiris) ayant bénéficié, eux, de meilleures chances dans l'exercice de la même fonction et le déroulement de leur carrière ; ce faisant, Pétosiris se « rachète » vis-à-vis de son frère, avec la caution, obtenue par le bienfait, du père prédécédé.

La comparaison quantitative et qualitative des textes contenus dans les inscriptions du tombeau de Pétosiris est particulièrement instructive. Le but de la présente *introduction* est de faire sortir le contexte historique d'une confrontation « à huis clos » entre les biographies des trois personnages sans, pour le moment, établir de parallèles avec les biographies et autobiographies contemporaines, ce qui entrera dans l'objet du troisième article de cette étude.

Si l'on excepte le discours élégiaque de Thotrekh [31], un fils de Pétosiris mort étant enfant, les textes funéraires et biographiques du tombeau de Pétosiris sont distribués numériquement de manière à peu près équitable entre leurs trois auteurs ou bénéficiaires, avec un léger avantage pour Djethotefânkh [32]. De plus, alors que les circonstances de la mort prématurée de Thotrekh sont poétiquement décrites, on n'apprend absolument rien, à la seule

27 G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, p. 92 ; *id.*, *ASAE* 39, 1939, p. 731-733.

28 G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris* I, p. 10-12.

29 S. NAKATEN, *LÄ* IV, 995 ; S. SNAPE, *The Great Portico...*, p. 5-7.

30 S. NAKATEN, *LÄ* IV, 995-998.

31 Inscr. 56.

32 Sur la base d'un comptage empirique : dans la traduction de Lefebvre, 344 lignes sont attribuées à Djethotefânkh, 330 à Sishou et 335 à Pétosiris (si l'on exclut l'hymne à Rê et les légendes de la vie quotidienne).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

lecture des textes, de la manière dont Djethotefânkh, jeune mais adulte, lui, et exerçant les mêmes charges que son père Sishou, est décédé. C'est la comparaison entre les inscriptions qui va nous instruire.

La lecture intégrale et suivie de toutes les inscriptions biographiques, préalablement isolées du contexte strictement religieux (encore que celui-ci apporte un complément d'information fort utile), entraîne le constat que le contenu et la forme respectifs des biographies ne sont pas du tout les mêmes selon qu'il s'agit de Sishou et Pétosiris, d'une part, de Djethotefânkh, d'autre part. Pour les premiers, les textes célèbrent quelqu'un qui a bien agi depuis l'enfance dans sa vie religieuse, personnelle et sociale (Sishou) et quelqu'un qui s'est mis à suivre « la voie de Dieu », dans la fidélité à son maître Thot (Pétosiris)[33]. Pour Djethotefânkh, on note un changement de ton très surprenant : ses litanies prennent la forme non seulement d'une justification mais d'une véritable réhabilitation ; de plus, contrairement à Sishou et à Pétosiris, le triomphe du mort dans l'au-delà est sollicité de manière insistante et tragique, en déployant tout l'appareil possible du rituel funéraire[34].

Les trois personnages portent, associé à divers titres sacerdotaux et administratifs, le double titre du grand-prêtre de Thot : « Grand des Cinq, Maître des Sièges ».

Reprenons, pour chacun d'eux, les éléments biographiques suivants : carrière, conduite, considération sociale, actions, récompenses.

Sishou.

Carrière. Le grand-prêtre Sishou a hérité, en tant que Grand des Cinq et Maître des Sièges, du pontificat de son père Djethotefânkh l'Ancien. Grâce à l'action et à la volonté de Thot, il a administré (*ḫrp*) le temple d'Hermopolis sans que l'on puisse trouver de faute dans sa gestion (inscr. 69 et inscr. 115). Il fut un familier et conseiller du roi dont il obtint les faveurs. Ce roi (*nesou*), un des derniers pharaons indigènes[35], gratifia Sishou d'un anneau d'or portant gravés les titres de sa nouvelle promotion : « préposé à ce pays » (*jry tȝ pn*) et « scribe royal, comptable de tous les biens du temple d'Hermopolis » (*sš nsw ḥsb ḫ.t nb.t m st-nṯr Ḫmnw*) (inscr. 69, l. 13-15). L'insistance avec laquelle Sishou affirme avoir toujours *dit la vérité* à son roi (inscr. 69, inscr. 90, inscr. 128) me semble être liée à la fonction de « préposé à ce pays », qui implique sans doute la maîtrise de l'information. Cette mise en évidence d'un devoir professionnel rigoureusement accompli se trouve opposée de manière flagrante à *l'ignorance* reprochée au fils aîné et premier successeur de Sishou, Djethotefânkh (voir *infra*).

Conduite. Florissant par sa vertu, excellent par son mérite, Sishou a pratiqué la *maât* et n'a rien fait ‹de mal› dans sa ville et au dehors (inscr. 89). Docile aux paroles de son dieu, il suit le chemin de vie sur lequel son cœur s'est complu, depuis son enfance jusqu'à son accès à l'éternité (inscr. 116).

33 Voir *supra*, notes 25 et 26.

34 Ex. : inscr. 63, 72, 74, 80, 102, 106...

35 Nectanébo Ier, son fils Teôs et le neveu de ce dernier, Nectanébo II (voir la troisième partie de cette étude).

BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Considération sociale. Parfait notable, Sishou a reçu les faveurs du roi de Haute-Égypte et (du roi) de Basse-Égypte (inscr. 90), il a acquis l'amour de sa ville et fut exalté au-dessus de tous ses pairs (inscr. 69).

Actions. Outre sa position privilégiée auprès du roi, sa bonne administration du temple et la réalisation d'une vie qu'il se plaît à décrire comblée par les richesses, le plaisir et le respect de tous, Sishou ne s'enorgueillit pas d'actions spécifiques (au contraire de Pétosiris, voir *infra*) ; il cherche ce qui est utile à ses concitoyens, protégeant sa ville, défendant son nome, soutenant l'orphelin (inscr. 128).

Récompenses. Sishou est arrivé à la fin de sa vie enrichi en toutes bonnes choses parce qu'il a suivi la voie de Dieu. Sa maison est occupée par ses enfants. Son fils et héritier Pétosiris est en sa place et lui adresse des louanges. Les rites de purification sont accomplis pour Sishou par son petit-fils. *Imakhou* et béni de Thot, Sishou a bénéficié d'un embaumement parfait (inscr. 115). Son tombeau est inscrit à son nom que, de la sorte, on prononce, et il reçoit les offrandes funéraires (inscr. 69 et 89), jouissant d'une aisance totale dans l'au-delà.

L'impression globale qui se dégage de la biographie de Sishou à travers les textes qui lui sont attribués est celle d'une vie douce, heureuse, joyeuse même et opulente, d'une conduite harmonieuse, d'un comportement social idéal associé à une activité publique irréprochable. Il en résulte, de la part de Sishou, une grande confiance dans l'au-delà qu'il projette à l'image de sa réussite terrestre.

Tout autre est le sentiment d'angoisse qui émane de la lecture suivie des inscriptions biographiques de Djethotefânkh.

Djethotefânkh.

Carrière. On sait seulement que Djethotefânkh a succédé à son père Sishou comme grand-prêtre de Thot et qu'il a été « distingué (*stp*) par le roi (*nesou*) de préférence à tous ses pairs pour administrer le temple de Thot seigneur de Khmounou » (inscr. 102, 4). Le *nesou* en question ne peut guère être que Nectanébo II (voir *infra*).

Conduite. Djethotefânkh a marché sur le chemin de son dieu Thot, mais cette affirmation est noyée dans l'une des multiples protestations d'innocence proférées par le défunt : « Ô ces dieux qui éclairez les ténèbres dans la Douât, chassez les ténèbres loin de moi ; ouvrez-moi le lieu secret dans la Douât ; mettez-moi sur le chemin de‹s› suivant‹s› de Dieu, le chemin où marchent les *imakhou* ; jetez la flamme de tous (mes) ennemis, à jamais ; écartez tout mal (*dr ḏw nb*) de moi, car je suis un mort excellent, sans péché (*jwty wn=f*) qui a marché sur le chemin de son dieu Thot et qui a fait ce qu'aime sa maîtresse Nehmetâouai [36], en tout

36 Nehmetâouai est la parèdre de Thot à Hermopolis. Son nom signifie « Celle qui sauve le spolié » ; la dévotion particulière de Djethotefânkh à cette déesse n'est sans doute pas innocente.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

temps » (inscr. 74 ; trad. de G. Lefebvre). Contrairement à Sishou et à Pétosiris, Djethotefânkh ne mentionne aucune réjouissance ; tout son être est tendu vers la justification. Au moment où ses actes vont être pesés dans le plateau de la balance, Djethotefânkh se défend d'avoir commis aucune faute et déclare qu'aucun dieu n'a de reproche à lui faire (inscr. 79).

Considération sociale. Djethotefânkh est un « grand pour ses amis », un père et une mère pour l'orphelin. Il est « excellent en discours, habile en paroles, agréable en propos, d'esprit mesuré et savant (*jp jb=f, rḫ jb=f*), défenseur (*nḫy*) efficace de ses gens, exécutant les desseins de ceux qu'il aime » (inscr. 100). Il est encore « de bon conseil dans sa ville, grand de faveurs dans son nome, grand d'amour auprès de tous » (inscr. 102, l. 3). Toutefois, à l'encontre de Sishou et de Pétosiris, il ne dit pas avoir reçu la faveur du roi, sans doute n'en a-t-il pas eu le temps ; on peut aussi tirer argument de cela pour placer son pontificat à l'extrême fin du règne de Nectanébo II (voir *infra*).

Actions. Djethotefânkh demande encens et libation parce qu'il ne s'est « pas lassé de faire le bien » (inscr. 103), mais il ne revendique aucune action positive. En revanche, c'est avec une obstination lancinante et quasi incantatoire qu'il insiste sur son innocence : « Il n'a pas été trouvé de faute en toi (*n gm=t(w) ḏbʿ=[k]*) » (dit par Pétosiris, inscr. 65) ; « il n'y a pas de mal (qu'on ait pu arguer) contre moi », « je n'ai rien fait de mal... » (inscr. 70) ; « moi... en qui il n'y a rien de mal » (inscr. 72) ; « je suis... sans faute (*jwtj wn=f*) » (inscr. 74) ; il est sans faute et il n'y a aucun reproche à lui faire (inscr. 79) ; « je suis parvenu à ce tombeau sans avoir péché, sans avoir commis de faute envers Dieu » (inscr. 125) ; « je n'ai pas fait de mal aux gens, je n'ai pas volé, j'ai été juste de cœur dans la pratique de Maât » (inscr. 137) ; « je n'ai pas commis de faute sur la terre, il n'y a pas de faute contre moi... n'impute aucune mauvaise action à mon compte » (inscr. 92), ce qui porte à quatorze les affirmations de Djethotefânkh selon lesquelles il n'a « pas commis de faute » ou n'a « rien fait de mal ».

Pour donner un élément de comparaison, Pétosiris fait une seule mention de ce genre, répétée trois fois : « tu as passé sept ans comme *lésonis* de Thot, sans qu'on trouvât de faute à te reprocher » (dit par son petit-fils Padikam, inscr. 61, l. 31-32) ; « il a passé sept ans comme *lésonis* de Thot, maître de Khmounou, sans qu'on trouvât de faute en lui » (dit par ses serviteurs, inscr. 82a) ; « Je passai sept ans comme *lésonis* de ce dieu, administrant ses biens, sans que fût trouvée de faute (dans ma gestion) » (inscr. 81) ; Padikam, dans l'éloge de son grand-père, déclare aussi : « C'est un fidèle du maître de l'Amentit, qui n'a commis aucune faute envers Dieu » (inscr. 61). Quant à Sishou, par six fois au total il déclare son irréprochabilité : il a pratiqué Maât et n'a « rien fait < de mal > » dans sa ville ni au dehors (inscr. 89) ; il est un mort parfait, « sans faute », qui n'a « fait de mal à personne » (inscr. 116), il n'a pas été constaté de faute en lui (inscr. 115) ; comme Pétosiris, il a administré le temple sans qu'on trouvât de faute dans sa gestion (inscr. 69 et inscr. 115). Dans la double inscription (inscr. 91) attribuée à Sishou et Djethotefânkh, conjointement devant Osiris, l'affirmation d'innocence prononcée par Sishou me semble être destinée *aussi* à renforcer celle faite parallèlement par Djethotefânkh.

BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Djethotefânkh a été accusé (inscr. 63), alors qu'il n'avait pas menti intentionnellement (inscr. 104). En réalité, Djethotefânkh a agi ou plutôt n'a pas agi lorsqu'il le fallait, *par ignorance :* « L'Osiris Djethotefânkh n'a pas fait cela (*nn*, précédemment : il a été ignorant) en connaissance de cause, comme un jeune (*m rḏ s(t) mj jḥwn*) ; il ne sera pas accusé (dans l'autre monde), à cause de sa jeunesse (*nn sḫr=tw ḥr nḫn*) » (inscr. 63, l. 2-3). Je pense qu'ici il y a eu glissement de registre : un thème religieux bien connu [37] a été exploité à des fins de justification personnelle. Entre la fin du règne de Nectanébo II et la conquête d'Artaxerxès III, Djethotefânkh aurait pu être au courant du cours des événements mais n'a rien voulu savoir : « enfant parfait, né pour savoir, élevé pour trouver le sens des écrits... qui ferme les yeux sur ce qui se passe dans le palais, qui tient sa bouche close sur ce qu'il a entendu... » (inscr. 138, l. 1-2). L'habileté de Pétosiris éclate dans les paroles et épithètes qu'il attribue à son frère : tout en suggérant le reproche qui fut sans doute adressé à l'aîné lors de sa destitution, il l'entoure de circonstances atténuantes et même le transforme en qualité devant Ptah-Sokaris. Sishou, lui, parlait seul à seul avec le roi, lui prodiguait des conseils et lui disait toujours la vérité (voir *supra*). En raison de son jeune âge et peut-être aussi de son caractère (plus studieux qu'attentif à « l'actualité » ?), Djethotefânkh n'a pas su prévoir les événements ni empêcher les troubles.

Que s'est-il passé au juste ? Il est difficile de le savoir. La seconde domination perse a laissé de mauvais souvenirs en Égypte : Ochos et Bagoas auraient pillé et profané les temples, cependant, il faut faire la part de la propagande anti-perse développée par les Grecs [38] ; ainsi que D. Devauchelle l'a démontré récemment [39], on n'a aucune mention sûre des souverains de la seconde occupation perse dans la documentation démotique ; en revanche, le roi rebelle d'origine nubienne Khababash y est attesté à plusieurs reprises. Quelle qu'en soit l'origine, invasion violente ou guerre civile, des destructions ont affecté le domaine de Thot sous le pontificat de Djethotefânkh (voir *infra* la biographie de Pétosiris) : en dépit de ses nombreuses protestations d'innocence, nulle part Djethotefânkh ne dit (au contraire de Sishou et de Pétosiris) qu'il a bien administré le temple et qu'on ne trouve aucune faute dans sa gestion.

Comme pour Sinouhé, c'est un manquement qui est imputable à Djethotefânkh [40] : manque d'information, manque de riposte jugés sans doute par la suite comme des actes de collaboration ; Djethotefânkh a laissé faire pour éviter, peut-être, des désordres plus grands mais, à l'arrivée des Macédoniens, il fut vraisemblablement associé aux méfaits perpétrés dans le temple de Thot : « Je n'ai pas enlevé les offrandes rituelles, je n'ai rien fait de mal contre ce pays, car Maât est avec moi et ne se séparera pas de moi pendant l'éternité » (inscr. 70, l. 5-6), plaide-t-il, et il y a tout lieu de penser que cette déclaration va au-delà de la simple formule stéréotypée (comparer avec Pétosiris : « Loin de soustraire de

37 D. MEEKS, *op. cit.* (note 14), p. 442-443

38 Voir : G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris* I, p. 11 ; N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 455 et, par exemple, P. BRIANT, « Histoire et idéologie. Les Grecs et la "décadence perse" », *Mél. P. Lévêque* 2, Besançon, 1989, p. 33-47.

39 Communication au III[e] colloque international de l'ASPEP, Paris, 21-23 avril 1994.

40 Sur l'exemple de Sinouhé, voir : B. MENU, « Les carrières des Égyptiens à l'étranger sous les dominations perses », *Transeuphratène* 9, 1995, sous presse. Sur les termes de la culpabilité, on verra la deuxième partie de la présente étude, à paraître dans le prochain *BIFAO*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

son temple les offrandes, je remplis ses greniers d'orge et de blé et ses réserves de toutes bonnes choses », inscr. 81, l. 39-41). Cette constatation est valable, au résultat de l'analyse, tout au long des inscriptions du tombeau de Pétosiris : des formules en apparence répétitives recèlent des modalités subtiles d'expression qui en arrivent à personnaliser le contenu en fonction du bénéficiaire de l'inscription.

Récompenses. Djethotefânkh demande seulement à triompher de ses ennemis dans la mort (inscr. 70). L'aide de son père et de son frère lui sont nécessaires pour y parvenir. « *Imakhou* fils *d'imakhou,* béni fils de béni » (inscr. 102), Djethotefânkh a hérité des biens de son père en même temps que de sa réputation. Il est ainsi « possesseur de champs, riche en troupeaux, propriétaire de biens, aux serviteurs nombreux » (inscr. 100). Nulle part il n'est dit de lui qu'il a accru le patrimoine familial (contrairement à Sishou et à Pétosiris qui ont accumulé des biens et développé leur richesse).

Djethotefânkh reçoit des bienfaits par procuration, non à cause de ses propres mérites, mais grâce à l'action incessante de Pétosiris en sa faveur : Pétosiris fait que soit prononcé le nom de son frère, que son *ka* ne disparaisse pas, que sa statue soit transportée dans le temple et sa momie, à la nécropole ; il lui fait construire un beau tombeau « comme on faisait jadis, quand le roi (*nesou*) était dans le palais » (inscr. 106, l. 16) : en renouant ainsi avec le passé national, Pétosiris efface la période noire qui a entraîné la perte de son frère.

On peut croire, pourtant, que Pétosiris n'est pas totalement étranger à la disgrâce de Djethotefânkh, non qu'il l'ait dénoncé ou trahi mais que, plutôt, pour défendre l'intérêt familial et celui du temple de Thot, il se soit présenté, contre son gré, comme le complice du nouveau pouvoir. À la maladresse de l'aîné, jeune au moment des troubles et ignorant, il a certainement opposé sa propre habileté, son savoir-faire. La position de Pétosiris est inconfortable, cruelle : pour sauver l'essentiel il a sans doute accepté l'élimination de son frère [41], alors il doit réparer le grave tort qu'il lui a fait subir et rien n'est trop beau, trop fort, pour faire parvenir à la paix de l'au-delà l'aîné malchanceux dont le pardon lui est acquis : « Il n'y a dans mon cœur rien de mal contre toi », se fait-il dire par Djethotefânkh (inscr. 65, l. 11).

41 La mise à mort de Djethotefânkh ne serait guère surprenante dans le cadre des pratiques macédoniennes. On peut penser aussi que Pétosiris a su éviter à son frère le châtiment d'ordre magico-pénal qu'il méritait peut-être aux yeux de la classe sacerdotale égyptienne collaboratrice, cette fois, du nouveau pouvoir : « qu'il ne soit pas conduit vers le billot de Sekhmet, ... il (Shou ?) a égorgé les hommes pour Sekhmet, il rôtit les cœurs pour le maître des deux pays, ..., qu'aucune flamme, qu'aucune chose mauvaise et pernicieuse n'assaille l'Osiris Grand des Cinq, Maître des Sièges, Djethotefânkh, et ne (le) maîtrise » (inscr. 63, trad. Lefebvre). Sur la peine rituelle par le feu : J. YOYOTTE, « Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *AEPHE V^e Section* 89, 1980-1981, p. 31-102 ; voir aussi : A. LEAHY, « Death by Fire in Ancient Egypt », *JESHO* 27, 1984, p. 199-296.

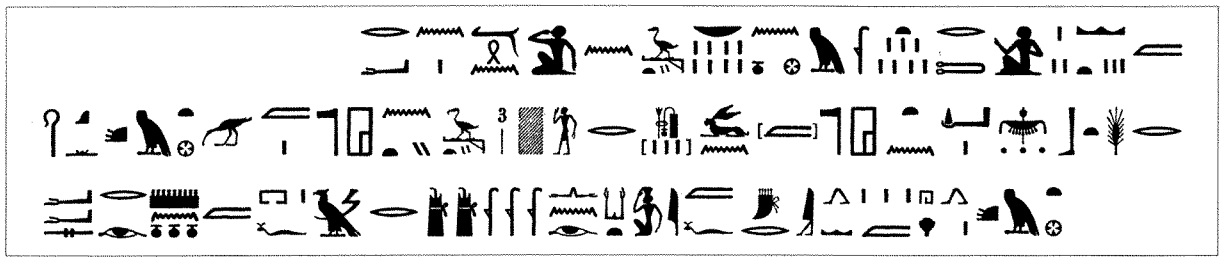
BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pétosiris.

Carrière. Après la destitution probable de Djethotefânkh, Pétosiris lui succède dans sa charge de grand-prêtre de Thot. Sa longue titulature [42] fait état de nombreux sacerdoces mais, surtout, Pétosiris a exercé pendant sept années consécutives la fonction de *mr-šn* (*lésonis*) de Thot ; son père Sishou était déjà à la fois grand-prêtre du culte et administrateur des biens de Thot. En tant que *mr-šn* [43], Pétosiris est le représentant terrestre du dieu, pour défendre ses intérêts à la fois spirituels et temporels, avec des pouvoirs très étendus, pour ne pas dire les pleins pouvoirs puisqu'ils comportent l'exercice de droits régaliens [44]. Cette fonction lui a certainement été attribuée dès l'entrée dans son office, au début de l'ère macédonienne, dans le but de réparer les dégâts subis par le temple et le domaine du dieu durant la période troublée précédente, au cours de laquelle Djethotefânkh était titulaire du pontificat.

Il est nécessaire de reprendre soigneusement les passages de la biographie de Pétosiris faisant état de ce rôle important. Quatre inscriptions parallèles relatent son activité comme *mr-šn*, ses travaux de reconstruction et de restauration dans le cadre de cette fonction. La plus complète est l'inscription 81 dont les éléments seront repris dans l'alinéa consacré aux *actions* de Pétosiris. Seule nous intéresse ici l'analyse du texte par rapport au déroulement de la carrière du personnage et aux implications historiques que l'on peut y déceler ; les inscriptions 59, 61 et 62 seront utilisées de la même manière.

INSCRIPTION 59, 2-3.



Traduction de Lefebvre : « J'ai exercé les fonctions de *lésonis* de Thot maître de Khmounou, pendant sept ans, (alors que) des hommes (venus) des pays étrangers gouvernaient l'Égypte. Je trouvai le temple de Thot [tombé en ruine... j'appelai] le[s] scribe[s] se trouvant [dans] ce temple ; je (leur) donnai de l'argent et du grain, plein leurs mains, pour élever de nouveaux

42 Inscr. 81 (LEFEBVRE, *op. cit.* I, p. 136) : « le Grand des Cinq, Maître des Sièges, grand-prêtre, voyant le dieu dans son *naos*, portant son maître, suivant son maître, pénétrant dans l'*adyton*, exerçant ses fonctions (sacerdotales) en compagnie des grands prophètes, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et de (celui de) Neferoust, prophète d'Amon-Rê, des dieux et des temples ‹de la ville (?)› » ; seule cette titulature développée de l'inscr. 81 contient le surnom de Pétosiris : ‹An›khefkhonsou.

43 D'après Fr. DE CENIVAL, *Les associations religieuses en Égypte d'après les documents démotiques*, *BdE* 46, 1972, p. 154-158, le *mr-šn* était désigné pour un an et renouvelable.

44 Voir G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris* I, p. 9 et *infra*, p. 325 : Pétosiris fait suivre son nom des mentions : « vie, santé, force », il fait offrande aux dieux et procède à la fondation rituelle d'un temple, celui de Rê, père spirituel du pharaon ; ce faisant, Pétosiris agit aussi en restaurateur de la royauté (on verra là-dessus la troisième partie de cette étude).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

monuments dans son temple – car il y avait fort longtemps qu'on n'y avait exécuté aucun travail, depuis que des étrangers étaient venus et avaient envahi l'Égypte... ».

Je propose de découper autrement ce passage : « On m'attribua (*rdj(w) n=j*) (la charge de) *mr-šn* de Thot, seigneur de Khmounou, pendant sept ans. Des Étrangers étant (venus : voir p. 323) gouverner l'Égypte, je trouvai le temple de Thot [tombé en ruine], etc. ».

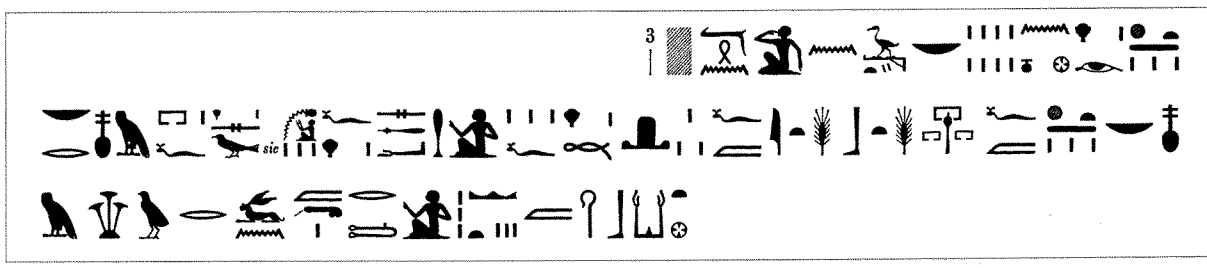
INSCRIPTION 61, 28-41 (éloge de Pétosiris par son petit-fils Padikam).

Une génération s'est écoulée, aplanissant les déboires et les événements de sinistre mémoire, restituant son aura à la lignée des grands-prêtres (on remarque le rôle *purificateur*, dans tous les sens du terme, du petit-fils : Teôs pour Sishou, Padikam pour Pétosiris) :

1. Il n'est plus question dans cette inscription des dégâts causés par l'invasion étrangère et les révoltes, ni de leur réparation, mais d'une intervention divine, racontée aussi par Pétosiris à la suite de ses récits de restauration (inscr. 81, l. 71-82). Durant sa *lésonéia*, Pétosiris fut amené par la déesse Héket, dame d'Hirourt, sur le site de son temple. Le temple de Héket « était en ruine depuis un temps immémorial, l'eau l'emportait chaque année, et il n'y avait plus en lui ni brique ni pierre ; il ressemblait à (un monument) dont on n'aurait jamais creusé les fondations, et le sanctuaire (?) ressemblait à un marais en pleins champs... » (traduction Lefebvre).

2. Alors que chez Nesnehmetâouai, la fille cadette de Pétosiris, et chez Teôs, son fils, un *terminus a quo* est posé pour décrire l'heureuse conduite paternelle : « depuis que tu marches sur la voie de ton dieu Thot » (Nesnehmetâouai, inscr. 58, l. 31), « depuis que tu marches sur les eaux de ton maître Thot », « depuis que tu marches sur Ses eaux et qu' Il a pris possession de ton âme » (Teôs, inscr. 61, l. 15), chez Padikam, son petit-fils, tout est rentré dans l'ordre : « Tu as marché sur la voie de ton maître Thot ». Le temps et les bonnes actions ont effacé l'erreur, la lâcheté passagères.

INSCRIPTION 62, 3.

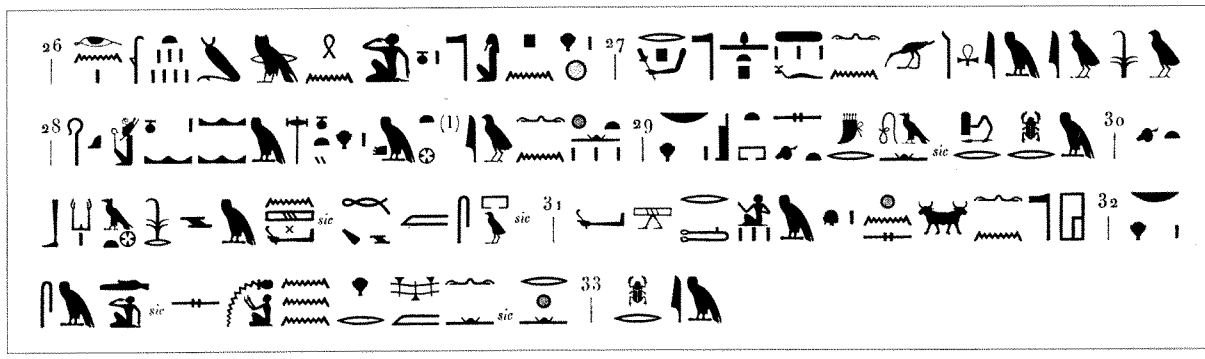


Traduction de Lefebvre : « [... Je passai sept ans comme] *lésonis* de Thot, maître de Khmounou, faisant toutes choses excellemment dans son temple, accroissant l'importance de ses prêtres, magnifiant ses serviteurs, remplissant ses greniers d'orge et de blé, et ses magasins de toutes bonnes choses, au-delà de ce qui (y) existait auparavant : des hommes (venus) des pays étrangers gouvernaient (alors) l'Égypte... ».

BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Voici la traduction que je propose, pour la cohérence logique et chronologique des événements : « [Je passai sept ans...], etc., à remplir (*ḥr mḥ*) ses greniers d'orge et de blé et ses réserves précieuses (*pr.w-ḥḏ*) de toutes choses parfaites, au-delà de ce qui existait *avant que* des Étrangers ne viennent (*m* de mouvement + verbe : cf. inscr. 59, l. 2 et l. 3) gouverner l'Égypte ».

INSCRIPTION 81, 26-33.



Traduction de Lefebvre : « Je passai sept ans comme *lésonis* de ce dieu, administrant ses biens, sans que fût trouvée de faute (dans ma gestion), alors qu'un roi des pays étrangers était en puissance sur l'Égypte. Et il n'y avait plus rien qui fût dans sa place d'autrefois, depuis que des luttes se déroulaient dans l'intérieur de l'Égypte, le sud étant dans l'agitation et le nord en état de révolte. Les hommes marchaient dans l'égarement (?), il n'y avait plus de temple qui fût à la disposition de ses desservants, et les prêtres étaient éloignés (des sanctuaires), dans l'ignorance de ce qui s'y passait (?) ».

Là encore, je propose de découper le texte autrement et de le reconstruire ainsi :

1. Pétosiris annonce qu'il a exercé la charge de *lésonis* de Thot pendant sept ans : « J'accomplis sept ans comme *mr-šn* de ce dieu, à administrer ses biens, sans que l'on constate de faute (dans ma gestion) » = lignes 26-27 ;

2. Pétosiris décrit l'état lamentable du temple d'Hermopolis durant la période de troubles précédant immédiatement sa nomination : « Alors qu'un chef des pays étrangers (*ḥeqa en khasout*) exerçait son protectorat (*nḏty*) sur l'Égypte, il n'y avait plus rien qui fût dans sa place d'autrefois ; depuis que des luttes se déroulaient dans l'intérieur de l'Égypte, le sud étant dans l'agitation et le nord en état de révolte, les hommes marchaient dans l'égarement, etc. » = lignes 28-33 ;

3. Pétosiris fait le bilan de son activité comme *mr-šn* = lignes 33-82 (voir *infra*, l'alinéa relatif aux *actions* de Pétosiris).

Conduite. Pétosiris est un fidèle de Thot. Toutefois, alors que son père Sishou a suivi la voie du dieu depuis l'enfance, Pétosiris, consacré à Thot dès sa naissance selon la tradition familiale, s'est écarté du chemin de vie pendant la période d'invasion et de révoltes au cours de laquelle Djethotefânkh était grand-prêtre, secondé sans doute par son frère cadet. Après

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la liquidation de cet intermède peu reluisant, conseillé, inspiré ou conduit par son dieu (inscr. 58, inscr. 59, inscr. 62...), Pétosiris retrouve la voie de Thot. C'est alors qu'il réalise, aidé ou encouragé par le nouveau pouvoir, une multitude d'actes bénéfiques qui lui procurent automatiquement [45] bonheur terrestre et félicité céleste. Nul besoin pour lui (à l'inverse de Djethotefânkh) de clamer son innocence : le bilan largement positif de sa vie est là pour lui mériter tous les bienfaits possibles.

Administrateur impeccable, restaurateur de l'ordre, constructeur de monuments, sauveur des dieux et des gens, Pétosiris mérite l'existence que nous décrivent les textes biographiques mais aussi les scènes de son tombeau : vie princière, opulente, heureuse dans l'affection de son entourage familial et de ses serviteurs, joyeuse dans la participation aux réjouissances (table remplie à profusion, navigation sur les étangs, jeu, boisson « jusqu'à l'ivresse », fête avec les chanteurs jusqu'à la tombée de la nuit).

Considération sociale. Pétosiris en jouit selon toute une graduation savante soigneusement exprimée : il est « honoré de son père, favorisé de sa mère, aimé de ses frères » ; « tout habitant de la ville lui adresse ses félicitations » et il « fait plaisir aux prêtres » (inscr. 81, l. 12-13 et 42-43). Il est un notable dans sa ville, un grand parmi les siens ; les puissants lui accordent leurs faveurs et les humbles, leur amour (inscr. 61, l. 15). « J'ai agi, conclut-il (de telle sorte) que mon maître Thot ‹m'›a exalté au-dessus de tous ‹mes› pairs, en récompense de ce que j'ai fait : il ‹m'›a enrichi en toute sorte de bonnes choses, en argent, en or, en récoltes s'entassant dans ‹mes› greniers, en champs, en troupeaux, en vergers de vignes, en vergers d'arbres fruitiers de toute espèce, en bateaux sur les eaux, en toutes bonnes choses de ‹mes› magasins ; je fus l'objet des faveurs du souverain (*heqa*) de l'Égypte, et j'acquis l'amour de ses courtisans » (inscr. 81, l. 83-87, trad. de Lefebvre). Le souverain en question n'est pas désigné comme le « chef des (pays) étrangers » ou « chef des Étrangers » (*heqa en khasout*) : ce n'est plus le roi perse comme du temps de Djethotefânkh, mais le souverain macédonien [46].

Actions. La liste en est impressionnante. L'inscription 81 les énumère toutes, tandis que les éloges prononcés par la famille de Pétosiris reprennent seulement les unes ou les autres, non au hasard mais selon des connexions subtiles entre l'auteur des louanges et l'action considérée (voir, par exemple, *supra*, en ce qui concerne Padikam).

Dès sa nomination comme *mr-šn*, en tant que *mr-šn*, pendant les sept ans de sa *lésonéia* (Pétosiris y insiste), le grand-prêtre de Thot a procédé à des travaux de restauration de grande envergure. « Ce grand prêtre menait la vie d'un prince. À divers indices on peut le soupçonner d'avoir joué, dans un domaine sans doute restreint, un rôle qui n'est pas

45 Voir, dans mon article « Les juges égyptiens sous les dernières dynasties indigènes », *Actes* de la Cinquième Conférence internationale des démotisants (à paraître, Pise), le parallèle établi entre le *Livre de Job*, fondement d'une conception de la justice transcendante et distributive, et les autobiographies égyptiennes plus ou moins contemporaines, dans lesquelles est exprimé l'espoir en une justice immanente et rétributive. Sur l'un des fondements mythologiques de la croyance égyptienne en ce domaine, voir D. MEEKS, « Les "quatre ka" du démiurge memphite », *RdE* 15, 1963, p. 35-47, spécialement p. 47.

46 Cette question sera amplement développée dans la troisième partie de mon étude.

BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sans rappeler celui de ses ancêtres les nomarques hermopolitains du Moyen Empire »[47]. Qui plus est, reprenant « pour son compte... le thème classique du désordre et du roi sauveur »[48], Pétosiris s'octroie les *regalia* : il adjoint à son nom les épithètes « vie, santé, force » (, ex. : inscr. 58, l. 5), il fait offrande aux dieux et, surtout, il procède aux rites de fondation des temples : « je tendis le cordeau, je déroulai la ligne pour jeter les fondations du temple de Rê dans le parc »[49]. Il s'agit bien là de l'action la plus éclatante : la reconstruction et la protection du lieu des origines du monde, le lieu (la butte de l'œuf primordial d'Hermopolis) où est né Rê ; ce temple est « la maison du berceau de tous les dieux qui ont commencé d'être au commencement » et son jardin avait fait l'objet de pénétrations sacrilèges, « de sorte qu'il y avait des troubles dans tout le pays à cause de cela, et qu'il n'existait plus de bien-être en Égypte à cause de cela »[50]. Pétosiris construit ou reconstruit les temples des déesses, consolide les murs d'enceinte, rétablit cultes et cérémonies, augmente le nombre des prêtres et des liturgies, enrichit le domaine de Thot, au-delà même de sa prospérité d'antan (celle d'*avant les troubles* : voir *supra*).

Sous le chapitre des « bienfaits aux temples », la *phraséologie* de Pétosiris annonce aussi, en effet, des textes postérieurs comme le décret de Memphis, du règne de Ptolémée V Épiphane[51].

Récompenses. En contrepartie, tout le « catalogue » possible des récompenses terrestres et célestes est, d'avance, acquis à Pétosiris. Tout en suivant le chemin de Dieu, il vit selon son bon plaisir, accroît le nombre de ses biens, vieillit dans l'allégresse ; sa maison est remplie de ses enfants et son fils lui succède ; il se fait construire une superbe sépulture, dotée du meilleur du mobilier funéraire et des offrandes rituelles ; il parviendra à la nécropole dans le bel embaumement du travail d'Anubis, à l'intérieur de quatre cercueils qui « se trouveront dans ta maison, ce jour-là, gravés à ton nom et incrustés de toute sorte de pierres précieuses »[52] ; son nom sera prononcé pour sa survie éternelle et il rejoindra son dieu dans l'état d'*imakhou*. Pétosiris est entièrement confiant dans l'ultime jugement : « Personne n'y parvient, dit-il (à l'Occident), sinon celui dont le cœur est exact à pratiquer l'équité. Là, pas de distinction entre le pauvre et le riche, sinon (en faveur de qui) est trouvé sans péché, quand la balance et le poids sont devant le seigneur de l'éternité ; (là), personne qui soit exempt d'entendre prononcer son verdict, quand Thot-Cynocéphale, (assis) sur ‹son› trône, (se dispose) à juger tout homme d'après ce qu'il a fait sur la terre » (inscr. 81, l. 17-22, trad. de Lefebvre).

47 G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris* I, p. 8.

48 *Ibid.*, p. 9.

49 Inscr. 81, l. 47-48 ; inscr. 61, l. 18 ; inscr. 62, l. 4. Voir *supra*, note 44.

50 Inscr. 81, l. 60-70 et inscr. 61 et 62 parallèles : Lefebvre, *op. cit.* II, p. 56-57. La croyance en une justice rétributive immanente régit chez Pétosiris l'association sacrilège/malheur ; voir *supra*, note 45.

51 Voir les traductions récentes du décret de Memphis : C. ANDREWS, S. QUIRKE, *The Rosetta Stone*, Londres, 1988 ; D. DEVAUCHELLE, *La pierre de Rosette*, Paris, 1990 ; B. MENU, *Nesmin le Magicien. Une histoire de la pierre de Rosette*, Paris, 1990, p. 98-103.

52 Inscr. 58, l. 30 (discours de Tehiaou). Cela évoque le magnifique sarcophage de Pétosiris incrusté de hiéroglyphes en pâte de verre multicolore, exposé au Musée du Caire : J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte des Pharaons au Musée du Caire*, Paris, 1986, p. 168-171 ; M. SALEH, H. SOUROUZIAN, *Musée égyptien du Caire*, Mayence, 1987, n° 260 (avec 2 illustr.).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Conclusion.

Les portraits des trois hommes sont essentiellement distincts et leurs biographies comparées soulignent ces différences dans la continuité d'une lignée familiale au service de Thot, avec les hauts et les bas des vicissitudes conjoncturales associées aux traits de caractère des trois grands-prêtres successifs.

Sishou vit dans une sorte d'état de grâce permanent : il a toujours marché sur la voie de Dieu ; il boit et fait la fête mais, homme avisé, il est un excellent gestionnaire ; lucide et clairvoyant, il dit la vérité seul à seul aux derniers pharaons qui apprécient ses conseils.

Djethotefânkh, amateur de beaux discours et d'études, est le jeune innocent qui s'est tu par ignorance, alors qu'il aurait fallu dire la vérité au roi lorsqu'il en était encore temps. N'ayant pas eu le loisir de jouir de la vie, il consacre toute son énergie *post mortem*, aidé de son frère cadet Pétosiris, à la sauvegarde de son éternité ; ses accents déchirants marquent, malgré tout, sa confiance en Thot. Investi de sa charge à la fin du règne de Nectanébo II, Djethotefânkh a eu à affronter les désordres qui ont accompagné la seconde domination perse et les révoltes nationales, puis la conquête macédonienne. Il a sans doute été condamné à mort, dès l'arrivée des troupes d'Alexandre, pour son manque de prévision et d'autorité au moment des troubles, peut-être aussi pour son comportement de « collaborateur ».

Pétosiris, mêlé malgré lui à cette sombre affaire, succède à son frère grâce à ses talents diplomatiques et passe sa vie à restaurer l'ordre, tout en se livrant aux plaisirs terrestres ; il s'allie au pouvoir macédonien (par nécessité sûrement, par goût peut-être pour la culture hellénistique, certainement pas par choix, ses inscriptions sont empreintes d'une certaine nostalgie pour le passé national auquel appartint Sishou) ; il répare le tort fait à son frère ; il reconstruit les temples, redonne de l'éclat à leurs cultes, enrichit le domaine de Thot et accroît sa propre prospérité. Pour couronner le tout, Pétosiris entreprend la construction d'un magnifique tombeau dont il fait bénéficier son frère afin de se « racheter » vis-à-vis de lui, mais également son père afin d'assurer la continuité pontificale et familiale, sans doute aussi pour cautionner son œuvre. Le bilan de sa vie est largement positif ; après avoir retrouvé le chemin de Dieu, il accumule tant de bonnes actions qu'il mérite le maximum de récompenses possibles sur terre et dans l'au-delà, dans la fidélité à Thot.

Résultats historiques.

Djethotefânkh, succédant à son père Sishou comme grand-prêtre de Thot, a été nommé dans sa charge par un roi égyptien (*nesou*) qui ne peut être que Nectanébo II ; il a hérité des biens et de la notoriété de son père, mais n'a eu le temps ni de développer une action sur le domaine de Thot, ni d'enrichir sa propre maison, ni de recevoir une quelconque récompense royale, pas même la faveur du pharaon : on en déduit qu'il a été investi à la fin du règne de Nectanébo II. Coupable d'ignorance dans le déroulement des événements, il a dû assister impuissant à la défaite de son roi et se soumettre au « chef des pays étrangers » (*heqa (en) khasout*), le roi achéménide Artaxerxès III. Resté en place durant la seconde domination

BIFAO 94 (1994), p. 311-327 Bernadette Menu
Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

perse, Djethotefânkh a nécessairement plus ou moins collaboré avec les nouveaux souverains de l'Égypte ; il a subi en tout cas, toléré peut-être, les destructions des temples, voire les sacrilèges qui y furent commis, sous l'œil malgré lui solidaire de son frère cadet, Pétosiris.

Rallié au souverain macédonien (*heqa* seul), Alexandre le Grand, Pétosiris reçoit, grâce à son habileté, la charge de son frère évincé, probablement condamné ; il est de plus nommé *mer-shen* (ou *lésonis*) de Thot, pendant sept années consécutives, afin de restaurer l'ordre. Il prend dès lors conscience que, ce faisant, il se conforme à la volonté divine (« depuis que tu marches sur la voie de ton dieu Thot »). À l'instar d'autres personnages contemporains, comme Djed-her d'Athribis [53], Hor de Dendara ou Ahmosé de Karnak [54], Pétosiris se pose en *sauveur* (voir *supra*). Il est difficile ne pas soupçonner l'existence d'une propagande favorisant ces conduites au sein du haut clergé et leur donnant tous les moyens (notamment économiques) d'aboutir, propagande émanant de la haute administration macédonienne et entretenue par Ptolémée fils de Lagos. Il est difficile aussi de ne pas faire le rapprochement entre le temple d'Hermopolis (re) construit par Nectanébo I[er] [55] et le rôle de Sishou, d'une part, et, d'autre part, entre la décoration du portique de ce temple au nom de Philippe Arrhidée et le rôle de Pétosiris [56].

Notons que le grand-prêtre de Thot d'Hermopolis paraît avoir joué un grand rôle politique : informateur et conseiller du roi (Sishou représente l'avers de cette médaille et Djethotefânkh, le revers), il est, en tout cas, lié au pouvoir au plus haut niveau (Pétosiris).

Je développerai ces questions dans la troisième partie de mon étude.

53 E. JELINKOVA-REYMOND, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-her le Sauveur*, *BdE* 23, 1956 ; P. VERNUS, *Athribis*, *BdE* 74, 1976, p. 193-195.

54 S. CAUVILLE, « La chapelle de Hor, prêtre de Thot », *BIFAO* 89, 1989, p. 43-66, spécialement p. 66.

55 Voir G. ROEDER, *ASAE* 52, 1954, p. 375-442.

56 S. SNAPE, dans : D.M. BAILEY, S.R. SNAPE, *The Great Portico at Hermopolis Magna*, Londres, 1988, p. 6.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net